Festivals 2024 5

PARTICIPATION DE VOTRE CASI

10€ pass 1 jour/20€ pass 2 ou 3 jours

Uniquement pour l'agent et son conjoint (actifs & retraités)

Valable sur un seul festival





Festival « Les Nuits de Saint-Jaques » au Duy-en-Velay du 18 au 20 juillet 2024

Remboursement * de la participation de 10€ ou 20€ sur présentation de la facture acquittée au nom de l'agent

Demande de participation à télécharger
sur le site <u>www.casicheminots-auvni.fr</u> et à retourner à :

▶ Bibliothèque du Puy

En savoir + sur la programmation



* remboursement par chèque bancaire